

Communiqué Résidence les Hauts de Marcouville

Régler la difficile question des régularisations des charges d'eau chaude sanitaire



L'AFOC 95 vous informait en juin 2021, que votre Bailleur ERIGERE proposait des dispositions pour régler la difficile question des régularisations des charges d'eau chaude sanitaire. Le dispositif fonctionne depuis juillet 2021.

Mais un gros problème n'était pas encore été réglé, c'était le prix de l'eau chaude sanitaire exorbitant que réclamait IMMO de France, gestionnaire des charges de la résidence. Alors que le prix du m³ d'eau chaude sanitaire est facturé (chez d'autres bailleurs qui utilisent aussi le réseau urbain de Cergy-Pontoise) à moins de 10 euros, il semble que le gestionnaire ait eu l'intention de le proposer au prix de 13,50 euros le m³, c'est-à-dire en augmentation constante et exponentielle depuis plusieurs années.

L'AFOC avait tout de suite alerté le bailleur et un article de presse est paru dans le journal « la Gazette ».

Dans la situation actuelle de crise et de difficultés consécutives à la pandémie il était impossible d'accepter un tel prix!

Après une assemblée générale d'IMMO de France, le prix du m³ d'eau chaude serait finalement aux alentours de 9,50€/m³ soit 4€ de moins que leur prévision.

Un soulagement pour les locataires des hauts de Marcouville qui subissent déjà, comme toute la population, des hausses énormes sur le gaz, l'électricité, l'essence etc. . Cette décision raisonnable leur apporte un apaisement quant aux prochaines régularisations de charges. Il semble donc que l'on puisse envisager de repartir d'un bon pied sur ce sujet et c'est une bonne nouvelle.

Votre bailleur Erigère a mis en place deux adultes relais qui seront présents sur le site des Hauts de Marcouville. Vous aurez la possibilité de les rencontrer afin de leur faire part des problèmes quotidiens que vous pouvez rencontrer. Ils seront le relais entre vous et le bailleur.



Cela devrait permettre de mettre sur pied un véritable dialogue permettant de régler rapidement les petits litiges. **N'hésitez pas à faire appel à eux :**

Mme LEGER Monique @ monique.leger@erigere.fr Port : 06.16.29.31.41

Mr OPUKU Daniel @ daniel.opoku@erigere.fr Port : 06.10.89.83.31

L'AFOC ce sont des femmes et des hommes qui agissent ensemble, en toute indépendance, pour la défense des consommateurs et des locataires.

Rejoignez-nous !

Adhérer en cliquant ici : [ADHÉSION \(afoc95.fr\)](http://afoc95.fr)

